

Compte rendu du 3^{ème} conseil d'école du

Mardi, 29 juin 2016

Présents : M. RUFFIER LANCHE (maire), M. RUFFIER DES AIMES (conseiller municipal chargé des affaires scolaires), M. BRUN (D.D.E.N.), Mmes. BRIN, DAUDE, RUFFIER DES AIMES et RUFFIER LANCHE (représentantes des parents d'élèves), Mme. ROUILLE, M. TOURRETTE et M. ARAND (les enseignants), Mmes. HERARD et ZBITAK A. (responsables du périscolaire), Mme. LE BARBIER (A.T.S.E.M.)

Absents (excusés) : M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, Mme. ZBITAK M. (conseillère municipale)

Président : M. ARAND (directeur)

Secrétaire : M. TOURRETTE (adjoint)

Début de séance : 20h00

Accueil du nouveau conseiller municipal en charge des affaires scolaires : M. Vincent RUFFIER DES AIMES qui succède à Mme. Séverine DAUNAY.

I) Bilan du projet d'école

Cette année, le projet d'école s'est centré sur l'ouverture de l'école aux divers arts : visite de Chambéry (histoire et architecture), danses, musique, théâtre.

Bilan particulièrement positif du cycle danse encadré par Delphine. Reconduction de ce cycle dans les années à venir.

Au niveau sportif, une réflexion sera menée en début d'année, dans le but de regrouper le ski alpin sur une semaine.

Pour le ski de fond, on tend vers une harmonisation avec les autres écoles du canton (travail possible avec la communauté de communes de Bozel).

L'école a été contacté par le C.A.F. (Club Alpin Français) pour des séances d'escalade qui seront financées par celui-ci. Ces séances concerneront les grands et auront lieu soit au Torchet à Champagny-en-Vanoise, soit sur le site de Pralognan-la-Vanoise au cours du premier trimestre.

L'année prochaine, la piscine ne sera pas ouverte avant le 1^{er} juillet (travaux en vue de rendre la piscine). Le cycle piscine s'est terminé, mais un petit rappel sera fait pour recruter des parents agréés. Une information sera communiquée dans ce sens.

II) Communication aux familles

Après sept mois de mise en service, le site internet de l'école totalise 395 visites à ce jour. Ce nombre reste encore assez faible. M. ARAND annonce que la communication dans les années à venir se fera de plus en plus par voies internet : site d'école, blogs de classes, mails. Le site internet continuera de se remplir les années à venir : à partir du 15 juillet 2016, mise à jour et diffusion des informations pour l'année scolaire 2016-2017 (calendrier scolaire 2016-2017, répartition des élèves, archivage des informations et suppression du contenu des blogs de l'année 2015-2016).

Cette volonté d'accélérer la communication via le site, les blogs de classe et les adresses mail s'inscrit dans la volonté de mise en place à la rentrée prochaine d'un E.N.T. (Espace Numérique de Travail) dans les écoles savoyardes. Cet espace, similaire à un blog, permettrait en plus d'accéder au cahier de texte, au carnet de liaison et peut-être aux bulletins scolaires de l'élève (nouveau livret scolaire unique numérique du CP à la 3^{ème} en service à la rentrée 2016) ; dans le même esprit que Pronote (dans l'enseignement secondaire).

Une enquête Doodle est actuellement en ligne sur le site de l'école : <http://ecoleducreychampagny.toutemonecole.fr/> , afin de connaître avec précision les capacités d'accès à internet des parents d'élèves !

III) La sécurité au sein de l'établissement

- Système d'alarme aux normes (arrivée du loquet permettant de remettre la glace) : de nouveaux exercices d'évacuations pourront être reconduits dès la rentrée.
- Plan Vigipirate reconduit à la rentrée 2016 (sur le temps scolaire : entrée par le bâtiment du haut en sonnant : soit par la rue les Hauts du CREY, soit par le rez-de-chaussée via les escaliers couverts). L'accueil des élèves de maternelle se fera désormais à la porte d'entrée et non plus dans le hall d'entrée.
- Recours à partir de la rentrée 2016 d'un classeur regroupant des fiches RSST (Registre Santé et Sécurité au Travail), permettant de recenser et/ou de prévenir d'éventuels accidents. Navette et copies de ce dossier entre la mairie, l'école et l'inspection de Moûtiers.
- Problèmes concernant le passage trop rapide et donc dangereux des camions devant l'école. Monsieur le maire annonce que la vitesse de circulation sera réduite dès l'année prochaine du centre de la station jusqu'aux abords de l'école, afin de faire de cet espace une « zone de rencontre », c'est-à-dire où la vitesse des véhicules passera de 30 à 20 km/h (zone où le piéton deviendra prioritaire).

IV) Répartition et nouveautés de l'année scolaire 2016-2017

A la rentrée 2016, une nouvelle répartition des élèves est prévue, en lien avec les nouveaux cycles (d'une durée de trois ans chacun) mis en place depuis la rentrée 2015. Le cycle 1 regroupant la PS, MS et GS maternelle ; le cycle 2 le CP et les CE ; le cycle 3 les CM et la 6^{ème} !

Par conséquent, comme annoncé lors du deuxième conseil d'école et en lien avec la refondation des cycles scolaires, la répartition des niveaux sera la suivante :

Classe de Mme. ROUILLE : PS-MS-GS-CM2

Classe de M. ARAND : CP-CE1-CE2-CM1

Explications :

- Les enseignements en cycles 1 et 2 sont assurés par une même personne sur les trois années, permettant ainsi d'apprécier davantage encore le suivi et les progrès des élèves dans leurs premières années de leur scolarité.
- Les enjeux de l'année de CP sont tels qu'un cadre scolaire rigoureux devait être accordé tout particulièrement à ce niveau et par conséquent le séparer des niveaux de maternelles (bilan actuel : les élèves de CP restent trop préoccupés par le dynamisme de maternelle).
- Si sur le papier les CM1 sont séparés des CM2, il n'en sera rien au quotidien : ces deux niveaux travailleront toujours ensemble et suivront les enseignements correspondant en alternance avec la classe des cycles 1 et des cycles 2.
- Ces allers et venues des cycles 3 se voudront constructifs : acquérir de l'autonomie en vue du collège (gérer ses affaires, son temps), mise en place d'un tutorat avec les plus jeunes de chaque cycle (PS et CP en particulier) et surtout une meilleure qualité en matière d'enseignements (répartition des disciplines entre les enseignants) :

	M. ARAND	Mme. ROUILLE
Français	Grammaire Conjugaison Littérature/production d'écrits	Orthographe Vocabulaire Littérature/production d'écrits
Mathématiques	Géométrie Grandeurs et Mesures Problèmes	Numération Calculs Problèmes
Culture Humaniste	Histoire	Géographie Enseignement moral et civique
Culture scientifique	Matériaux et objets techniques Matière, mouvement, énergie	Le vivant Les êtres vivants dans leur environnement
Culture artistique	Education musicale Chorale	Histoire des Arts

Les journées des élèves de cycle 3 se dérouleront de la façon suivante :

8h45 – 10h15	Classe de Mme. ROUILLE
10h15 – 11h45	Classe de M. ARAND
13h30 – 15h00	Classe de Mme. ROUILLE
15h00 – 16h30	Classe de M. ARAND

Attention : les après-midis, échanges de services réguliers entre les enseignants !

D'un point de vue institutionnel :

- Mise en place des nouveaux programmes à l'école élémentaire, ainsi que du nouveau socle commun : de connaissances, de compétences et de culture.
- Introduction d'un nouveau livret scolaire : le Livret Scolaire Unique Numérique ; Unique car il sera le même pour tous les élèves de France, du CP à la 3^{ème} et Numérique dans le but d'être consultable à distance, pourquoi pas via un E.N.T. (voir ci-dessus).
- Travail encore plus important avec le collège : on ne parlera plus de liaison école-collège mais bien de conseil de cycle entre les élèves de CM1, CM2 et 6^{ème} (ce qui concernera donc tous les

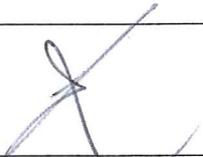
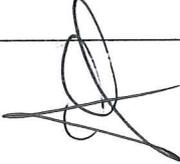
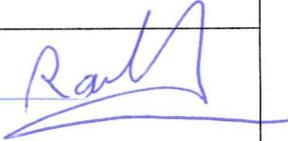
enseignants de l'école de Champagny-en-Vanoise). Ce n'est donc plus par niveaux que l'on travaillera mais bien par cycle.

V) Questions et informations diverses

- Point sur la cantine : la situation s'est nettement améliorée avec le nouveau système de points mis en place à la suite du deuxième conseil d'école. Bonne utilisation de jeux de société, permettant un moment plus serein et reposant. Ce nouveau règlement testé sera acté et mis en vigueur dès la rentrée de septembre, lors des inscriptions des élèves en mairie.
- Projet de rapatriement de la cantine dans les locaux de l'établissement : Monsieur le Maire présente le pré-projet de la nouvelle cantine, proposé par le cabinet Imhotep de Bozel. Mme Ruffier Lanche demande s'il y aura assez de place pour le vestiaire des enfants. Une autre question est posée sur l'avenir du local à vendre qui, pourrait vite trouver repreneur. Monsieur le Maire attend la validation du plan avant la mise en place du projet (assemblée générale à venir). Le plus gros des travaux dans l'école pourraient ainsi débuter au printemps 2017. L'argent de la vente de l'ancienne cantine pourrait notamment permettre, dans un avenir proche, l'arrachage des moquettes murales encore présentes dans le bâtiment du haut.
- Travaux au courant de l'été : feuille récapitulative déposée en mairie ; gros travail sur la sécurisation des installations électriques et des arrivées d'eau. Le déménagement du bureau de direction est à prévoir pour cet été.
- Questionnement sur l'avenir du local poubelles à la sortie de l'école : local empêchant une bonne visibilité des élèves sortant de l'école. Monsieur le Maire évoque de nouveaux programmes pour enterrer les points d'apport : mise en place de moloks dans la commune, suite à un projet intercommunal. Monsieur ARAND annonce qu'en lien avec la Communauté de Communes, l'école souhaiterait devenir éco-école (collecte des piles, ampoules, bouchons usagers ; réduction de la quantité de papier utilisé au quotidien, d'où accent mis sur le numérique).
- Les créneaux horaires des TAP restent inchangés et seront reconduits l'an prochain, y compris pour ce qui concerne la gratuité de ces activités.
- Les parents soulignent leur satisfaction concernant le spectacle de fin d'année, mais aussi l'implication et la solidarité des enfants tout au long de l'année.
- Effectifs 2016-2017 : 9 à 10 rentrées (dont 7 ou 8 petits).

Levée de séance : 21h48

Feuille d'émargement :

M. le Maire (ou son représentant)	Conseillère municipale en charge des affaires scolaires	Conseillère municipale en charge des affaires scolaires	D.D.E.N.	Représentante des parents d'élèves
M. RUFFIER LANCHE	M. RUFFIER DES AIMES	Mme. ZBITAK M.	M. BRUN	Mme. RUFFIER LANCHE
		Signature ABS		
Représentante des parents d'élèves	Représentante des parents d'élèves	Représentante des parents d'élèves	Directeur	* Adjointe
Mme. BRIN	Mme. RUFFIER DES AIMES	Mme. DAUDE	M. ARAND	Mme. ROUILLE
				
Adjoint	A.T.S.E.M. (invitée)	Responsable périscolaire (invitée)	Responsable périscolaire (invitée)	
M. TOURRETTE	Mme. LE BARBIER	Mme. HERARD	Mme. ZBITAK A.	
